

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE AU CABINET DENTAIRE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES



Intervenantes :

Mme Isabelle COSTES, Déléguée Départementale aux Droits des Femmes

Mme Marie-José ASSIE, Présidente du CIDFF 65

Mme Marie-Laure BONDON, psychologue

Dr Marie-José TEIL, Chirurgien-Dentiste Référente Ordinale

Tarbes, le 9 mars 2018

Le Nexhôtel Avenue des Forges 65000 TARBES

Tél : 05.62.360.360



PROGRAMME

Accueil des participantes à 8 h 45

Matin

Etat des lieux sur les violences faites aux femmes

Cas cliniques et obligations médico-légales

Approche de la psychologie traumatique dans le cadre du cabinet dentaire.

Après Midi

Cas cliniques et obligations médico-légales

Procédures juridiques liées aux spécificités odontologiques

Place du chirurgien-dentiste dans le réseau départemental de prise en charge.

Public visé

Chirurgien-Dentiste, Assistant(e) Dentaire, Secrétaire Médicale.



Objectifs pédagogiques

Connaître, repérer et comprendre :

- Les spécificités d'accueil et de prise en charge des femmes victimes de violences
- Les différents traumatismes bucco-dentaires liés à des violences
- Les éléments cliniques devant figurer dans le certificat médical
- L'état du droit applicable en matière odontologique
- Les préconisations thérapeutiques et médico-légales
- La prise en charge et l'orientation des victimes.

Cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIF-PL pour les praticiens (nes) et par Actalians pour les assistants (es) dans la limite du budget disponible. Le déjeuner est compris dans la formation.

Dans l'attente de nous retrouver, nous vous adressons nos meilleurs sentiments confraternels

Permanence SFCD - FFCD le lundi et le jeudi de 9 h à 13 h
tél : 05.81.02.41.93 - Mail : ffcd.secretariat@gmail.com

Dr Marie-José TEIL
Chirurgien-Dentiste Référente Ordinale
Tél : 06.88.77.51.11 – mail : marie-jobenal@aliceadsl.fr

« Accueil et prise en charge au cabinet dentaire des femmes victimes de violences » à Tarbes le 9 mars 2018

Bulletin d'inscription à renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de FFCD à l'adresse suivante :

Secrétariat FFCD - 18, rue Charles Portal Bât C 1 - 81000 ALBI

<input type="checkbox"/> Praticien (ne) syndiqué (e) SFCD	260 €
<input type="checkbox"/> Praticien (ne) non syndiqué (e)	290 €
<input checked="" type="checkbox"/> Adhésion annuelle obligatoire à FFCD	+ 40 €
<input type="checkbox"/> Assistant (es) dentaire (s) ou secrétaire (s) – Nbre	+ 240 €/p

Cachet, Téléphone, E-mail obligatoire

TOTAL

Nom et Prénom des assistants (es)

.....
.....